

Conseil Syndical du 22 juin 2020

Sur convocation du Président, Pierre-Louis d'Illiers, le Conseil syndical de l'ASRL s'est tenu le 22 juin 2020 à 20h30.

Présents : Pierre-Louis d'Illiers (Président), Bernard Leleu (Vice-président), Guy Touchard (directeur technique), Françoise Absolu, Sandrine Lerouge (Commune d'Olivet), Stéphanie Ramette (syndique cooptée), Jean Claude Bennery, Michel Klingemann, Claude Lancrenon, Christophe Dupont, Fernand Gourlot, Jean-Claude Rabourdin, Denis Fournier, Gérard Denis (syndic coopté), Oliver Nioche, Jack Nioche, Didier Chatellier (le brochet Olivétain), Raphael Ramette (Commune de St Pryvé St Mesmin)

Excusé : Ville d'Orléans

Représentés :

Participants à titre consultatif : Sophie Deruyver (Animatrice CLE), Hugo Lepetit (technicien de rivière), Isaline Bard et Jean-Christophe Martin (DDT)

1. Approbation du procès-verbal du 6 janvier 2020.

Le PV de la réunion du 6 janvier 2020 a été transmis par courriel.

Vote : Aucune observation n'étant formulée, pas de voix contre, pas d'abstention, procès-verbal est adoptée à l'unanimité des présents et représenté.

2. Présentation du rapport sur l'expérimentation d'ouverture des ouvrages de crue :

La Direction Départementale des Territoires représentée par Isaline Bard et Jean Christophe Martin présente son rapport sur l'expérimentation hivernale à l'ASRL. Dans un premier temps la DDT rappelle les modalités et les conditions de l'expérimentation ainsi que le protocole de suivi mis en place. Elle rappelle aussi que la fin de l'essai a été perturbée par le Covid-19 c'est pourquoi la fin a été avancée au 26 mars au lieu du 31 mars 2020.

La présentation de ce rapport a été vivement critiquée par bon nombre de syndics.

- La largeur des berges dénoyées par l'expérimentation ne tient pas compte des espaces internes des gares à bateau qui ont été ignorées dans l'étude bathymétrique.
- L'affirmation « L'expérimentation n'a pas eu d'incidence sur les usagers » a été contestée, la consultation de la DDT ayant été limitée à un appel téléphonique à la fédération départementale de la pêche et un autre à la direction du club d'aviron.
- La DDT a beaucoup insisté sur l'augmentation des vitesses mesurées le 8 janvier. Il lui a été rétorqué que ces mesures avaient été réalisées en phase de vidange, donc non stabilisée. Cet effet de « chasse d'eau », confirmé par les différences des débits amont et aval du bassin (mesures DREAL), a artificiellement et temporairement augmenté les débits et les vitesses et ainsi faussé la campagne de mesures de cette journée.
- L'occultation par la DDT de certaines données de la DREAL, des mesures de vitesse lentes mais correspondant à des vitesses de même ordre déjà enregistrées par la même DREAL, a été justifiée par un « manque de robustesse des valeurs ».

- Il a été aussi reproché à la DDT d'établir une relation entre l'ouverture des vannes de crue et la concentration des matières en suspension alors que la variation de cette concentration est à l'évidence dépendante de la pluviométrie.
- Il a été fait remarquer à la DDT que les prélèvements au pont Bouchet ne prenaient pas en compte les sédiments denses déposés entre la confluence et le pont Bouchet, ceux-là mêmes qui s'accumulent sur un banc de sable toujours plus important, et pour lequel il n'y avait pas eu d'étude de la granulométrie.
- Quand la DDT a déclaré : « Le Dhuy apportera toujours la même quantité de sédiments », la destruction du bassin de décantation de Gobson est revenue à plusieurs reprises dans la discussion, d'autant plus que la zone humide en amont du pont de chemin de fer est désormais hors d'eau à la suite de l'abaissement du Dhuy consécutif à la destruction de Gobson.
- La DDT a encore déclaré : « Nous n'avons pas la prétention de mesurer l'incidence de la ligne d'eau sur les sources du parc floral », mais aussi « Il n'y a aucune incidence négative sur les sources du parc floral ». Cette dernière affirmation a été réfutée par le vice-président de l'ASRL.

Jean Christophe Martin présente les conclusions du rapport (*Annexe 1*), Pierre Louis d'Illiers soulève le fait que l'ASRL et la DDT n'avaient pas le même objectif initial. Pour la DDT : L'ouverture permet-elle le transport de l'ensemble des MES en entrée ? Alors que pour l'ASRL la question était l'ouverture permet-elle la remobilisation des vases et donc quel est le « bénéfique » net de cette opération. La réponse apportée par la DDT a ce questionnement est qu'il n'y a pas eu de calcul entrée / sortie car l'inertie entre les prélèvements était trop importante...

Les conclusions de la DDT sont largement contestées et jugées contradictoires avec les mesures réalisées. Elles soulèvent aussi de vives réactions, car d'évidence le Loiret sert de bassin de décantation au Dhuy depuis la destruction du barrage de Gobson sans qu'il ait été vidé de ses sédiments, et les Riverains sont profondément attachés à la préservation du patrimoine naturel, bâti et paysager.

Claude Lancrenon et Bernard Leleu présentent deux notes synthétisant ces réactions (*Annexe 2 et 3*).

Isaline Bard admet en fin d'intervention qu'elle n'a pas compétence sur la partie privée du Loiret (rivière non classée) et conclut qu'aucune modification de l'arrêté de 2014 n'est envisagée par les services de la DDT, l'ASRL restant entièrement gestionnaire des ouvrages hydrauliques.

3. Retour sur l'épisode pluvieux du 10 et 11 mai :

Guy Touchard présente le contexte et les actions qui ont été mises en place (*Annexe 4*), Bernard Leleu, qui s'était déplacé à Saint Cyr en val répond qu'il n'y avait pas de raison d'ouvrir les 3 vannes de crue alors que l'inondation signalée par la métropole était localisée sur la partie supérieure du Morchêne et n'avait donc pas d'impact sur le Dhuy et le Loiret.

Un syndic rappelle que l'arrêté préfectoral recommande d'ouvrir progressivement les vannes de crue quand le niveau d'eau dépasse la cote zéro.

Jean Claude Bennery répond que nous devons être dans l'anticipation et que l'ouverture était raisonnable.

4. Budget Supplémentaire 2020 :

Hugo Lepetit présente le compte administratif 2019 ci-dessous :

CA ASRL 2019	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
RESULTAT DE L'EXERCICE	114 819.26€	124 381.77	9 562.51€
EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT 2018		96 130.13€	96 130.13 €
DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2018	2 752€		2 752€
RESULTAT CUMULÉ	117 571.26€	220 511.90 €	102 940.64€

Hugo Lepetit présente le budget supplémentaire 2020 ci-dessous :

BS ASRL 2020	DEPENSES	RECETTES
Reprise des excédents de fonctionnement (002)		77 940€
Excédent de fonctionnement (1068)		25 000€
Fournitures petit équipement (60632)	200€	
Locations (613)	3 030€	
Entretien rivière (615211)	69 404€	
Autres primes d'assurances (6168)	1 000€	
Impôts, taxes rémunération (631)	2 000€	
Personnel non titulaire (6413)	10 000€	
Charges sécurité sociale, prévoyance (6450)	2 000 €	
Indemnités (6531)	300€	
Subvention travaux (6575)	15 000€	
Arrondi taxes sur salaires (65888)	6€	
TOTAL	102 940€	102 940€

Vote : pas de voix contre, pas d'abstention, le compte administratif ainsi que le budget supplémentaire est adoptée à l'unanimité des présents et représenté.

5. Rapport sur l'état des ouvrages hydrauliques et modalités de participation aux travaux

Hugo Lepetit présente le rapport sur l'état des ouvrages hydrauliques (*Annexe 5*). Plusieurs représentants syndicaux font remonter le fait que les vannes de crues doivent être nommées ainsi, cela avait été corrigé entre la convocation et le conseil syndical.

Suite à cela Pierre Louis d'Illiers présente le projet de participation aux travaux des vannes, appuyé par Olivier Nioche qui précise que cette participation doit être incitative mais doit rester dans l'intérêt collectif. L'aide financière de l'ASRL entraînera de fait le respect des recommandations de l'ASRL pour les manœuvres des vannes.

L'acceptation du devis devra être subordonnée au choix de l'ASRL. Plusieurs syndicats font remonter le fait que la maîtrise de l'ouvrage reste du devoir du riverain.

Vote : Pierre Louis d'Illiers présente la diapositive ci-dessous dont le principe est adopté à l'unanimité.

Modalités de participation aux travaux des vannes

- ✦ **Condition initiale** : Ouvrage concerné doit être nécessaire à la gestion du Loiret privé et être référencé comme équipement prioritaire par l'inventaire ASRL ;
- ✦ **Bénéficiaire** : propriétaire de l'ouvrage ou mandataire de celui-ci ;
- ✦ **Assiette** : estimatif de l'expert ou facture des travaux réalisés s'il est inférieur ;
- ✦ **Plafond de participation** : 5 000 euros par ouvrage, incluant ses maçonneries et accessoires ;
- ✦ **Taux maximum de subvention** : 40% de l'assiette ;
- ✦ **Liquidation de l'aide** : après production d'une facture acquittée au fournisseur

6. Remboursement de frais :

Hugo Lepetit présente les faits suivants :

- Actuellement Sylvain Pinault, technicien de rivière, paye son forfait de téléphone lui-même, c'est pourquoi la proposition est faite de lui rembourser ces frais.
- Guy Touchard a effectué un trajet Olivet-Montargis aller/retour afin de permettre l'achat du nouveau véhicule de l'ASRL, la proposition est faite de lui rembourser les frais kilométriques.
- Hugo Lepetit a été amené à utiliser sa voiture personnelle afin de se rendre sur le terrain lorsque Sylvain Pinault utilise le véhicule de l'ASRL, ici aussi la proposition est de lui rembourser ces frais kilométriques.

Olivier Nioche précise qu'il serait souhaitable que le forfait téléphonique de Sylvain Pinault soit souscrit et payé directement par l'ASRL. Il précise aussi que si Hugo Lepetit est amené à réutiliser sa voiture personnelle il faudra qu'il le déclare à son assurance.

Vote : Pas de voix contre, pas d'abstention, la proposition est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

7. Questions diverses :

Quatre points sont évoqués lors de ces questions diverses :

- Françoise Absolu évoque le fait que le ponton du club ACOO a été installé pendant la période de confinement et que ce dernier gêne l'écoulement des débris flottants. Bernard Leleu avait pris contact avec l'association avant le conseil syndical, ils s'engagent à nettoyer régulièrement les abords du ponton.
- Hugo Lepetit revient sur plusieurs interpellations des riverains concernant des déchets de tous types jetés dans la rivière, après avoir rappelé qu'il est de l'intérêt de chacun de surveiller ces agissements, il propose que ce point soit abordé dans le prochain bulletin communicatif de l'ASRL.

- Pierre Louis d'Illiers intervient à titre informatif pour parler du faucardage, ce dernier a été maintenu malgré un avis défavorable de la part de l'ASRL et aura lieu la semaine suivante sur les bassins Paul Foret et St Samson.
- Un dernier point est évoqué afin d'informer les membres présent qu'une réunion technique va être réalisée dans un futur proche entre les meuniers du bassin de St Santin afin de trouver un compromis sur la gestion des vannes et des niveaux à respecter.

Le secrétaire de séance

Hugo Lepetit

Le président

Pierre-Louis d'Illiers



ASSOCIATION SYNDICALE RIVIERE DU LOIRET
(A.S.R.L.) – Mairie d'Olivet – 45160 OLIVET

Secrétariat :
336 allée Sainte Croix
45160 OLIVET

☎ 02 38 66 47 44

FEUILLE DE PRESENCE

au Conseil Syndical du 22 juin 2020

MEMBRES	POUVOIR à	EMARGEMENT
M. BENNERY Jean-Claude pour Beausejour et Clos de Lorette		
M. TOUCHARD Guy		
M. LELEU Bernard		
M. KLINGEMANN Michel		
M. DUPONT Christophe		
Mme ABSOLU Françoise		
M. FOURNIER Denis		
M. LANCRENON Claude		
M. NIOCHE Olivier		
M. d'ILLIERS Pierre Louis		
M. RABOURDIN Jean Claude		
M. GOURLOT Fernand		
M. DENIS Gérard		
M. NIOCHE Jack		
Mme RAMETTE Stéphanie		
Ville d'Olivet rep. Par <u>LEROUGE</u>		
Ville d'Orléans rep. Par _____		
Ville de St Pryvé St-Mesmin rep. Par <u>R. Ramette</u>		
Le Brochet Olivetaïn rep. Par _____		
Président de Séance	: <u>Pierre Louis D'illiers</u>	
Secrétaire de Séance	: <u>LEPETIT Hugo</u>	



RIVIÈRE LOIRET

Ouverture hivernale des ouvrages

*Rapport et conclusions provisoires
de l'expérimentation*



Ouverture hivernale des ouvrages

Sommaire

0. Rappel des modalités et du protocole de suivi

1. Description des conditions d'expérimentation

- *Conditions pluviométriques*
- *Conditions hydrologiques*
- *Conditions d'ouverture des vannes*

2. Résultats et analyse

- *Aspect paysager*
- *Débits et vitesses*
- *Prélèvements*
- *Niveaux d'eau*

3. Conclusion et perspectives





Ouverture hivernale des ouvrages

SOMMAIRE

Modalités et
protocole de suivi

Conditions
d'expérimentation

Pluviométriques
Hydrologiques
Ouverture des vannes

Résultats et analyse

Aspect paysager
Débits et vitesses
Prélèvements
Niveaux d'eau

Conclusions et
perspectives

Modalités

**Ouverture des vannes de crue du 8 janvier 2020 au 31 mars 2020
selon les modalités suivantes :**

- **Bassin de Saint-Samson**
 - Ouverture totale des vannes de décharge des moulins
 - Ouverture des vannes de crue du sentier des Près afin de maintenir une ligne d'eau de 10 cm sur le radier des vannes de décharge du Moulin de Saint-Samson (± 2 cm) soit 90.09 mNGF – IGN69 (± 2 cm)
- **Bassin de Saint-Julien**
 - Ouverture des vannes des moulins et des vannes de crue de la Fontaine de manière à conserver une alimentation des bassins du Bac et des Tacreniers depuis le bassin de Saint-Julien
- **Bassin des Tacreniers**
 - Ouverture de la vanne de crue du sentier des Tacreniers afin de maintenir une ligne d'eau de 20 cm sur le radier du Moulin des Tacreniers (± 2 cm) soit 88,57 mNGF (± 2 cm)



Ouverture hivernale des ouvrages

SOMMAIRE

Modalités et protocole de suivi

Conditions d'expérimentation

Pluviométriques
Hydrologiques
Ouverture des vannes

Résultats et analyse

Aspect paysager
Débits et vitesses
Prélèvements
Niveaux d'eau

Conclusions et perspectives

Protocole de suivi

- **Lignes directrices**
 - Analyse des paramètres suivants : Paysage, Niveaux d'eau, Débits et vitesses et Prélèvements.
 - Au regard des enjeux que concentre le bassin amont, mise en place du suivi sur les bassins de Saint-Samson, Paul Forêt et La Source.
- **Paramètres**
 - Paysage :
 - suivi de l'évolution paysagère par caméra,
 - estimation de la largeur maximale des berges dénoyées,
 - Niveaux d'eau :
 - suivi des niveaux des bassins,
 - suivi du niveau au Pont Leclerc,
 - Débits et vitesses :
 - mesures ponctuelles de débit en fonction des disponibilités de la DREAL,
 - Prélèvements :
 - mesures ponctuelles hebdomadaires de MES et DCO.



Ouverture hivernale des ouvrages

SOMMAIRE

Modalités et protocole de suivi

Conditions d'expérimentation

Pluviométriques

Hydrologiques

Ouverture des vannes

Résultats et analyse

Aspect paysager

Débits et vitesses

Prélèvements

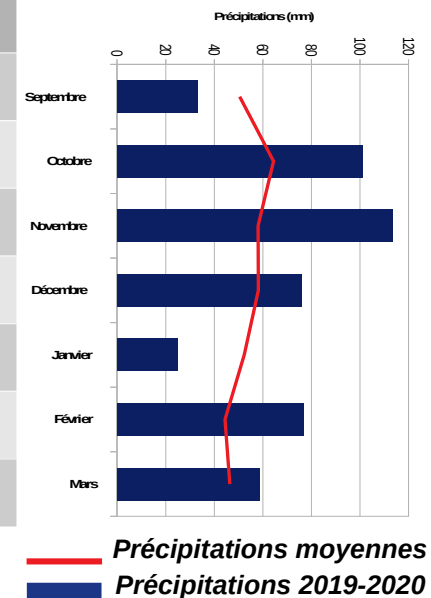
Niveaux d'eau

Conclusions et perspectives

Conditions d'expérimentation

Mois	Précipitations moyennes (mm)	Précipitations 2019-2020 (mm)	Écart à la moyenne
Septembre	50,5	33,1	- 34,46 %
Octobre	64,4	101,1	+ 56,99 %
Novembre	58,0	113,4	+ 95,52 %
Décembre	58,2	76,1	+ 30,76 %
Janvier	52,3	24,8	- 52,58 %
Février	44,4	76,7	+ 72,75 %
Mars	46,4	58,6	+ 26,29 %

Pluviométriques





Ouverture hivernale des ouvrages

SOMMAIRE

Modalités et protocole de suivi

Conditions d'expérimentation

Pluviométriques

Hydrologiques

Ouverture des vannes

Résultats et analyse

Aspect paysager

Débits et vitesses

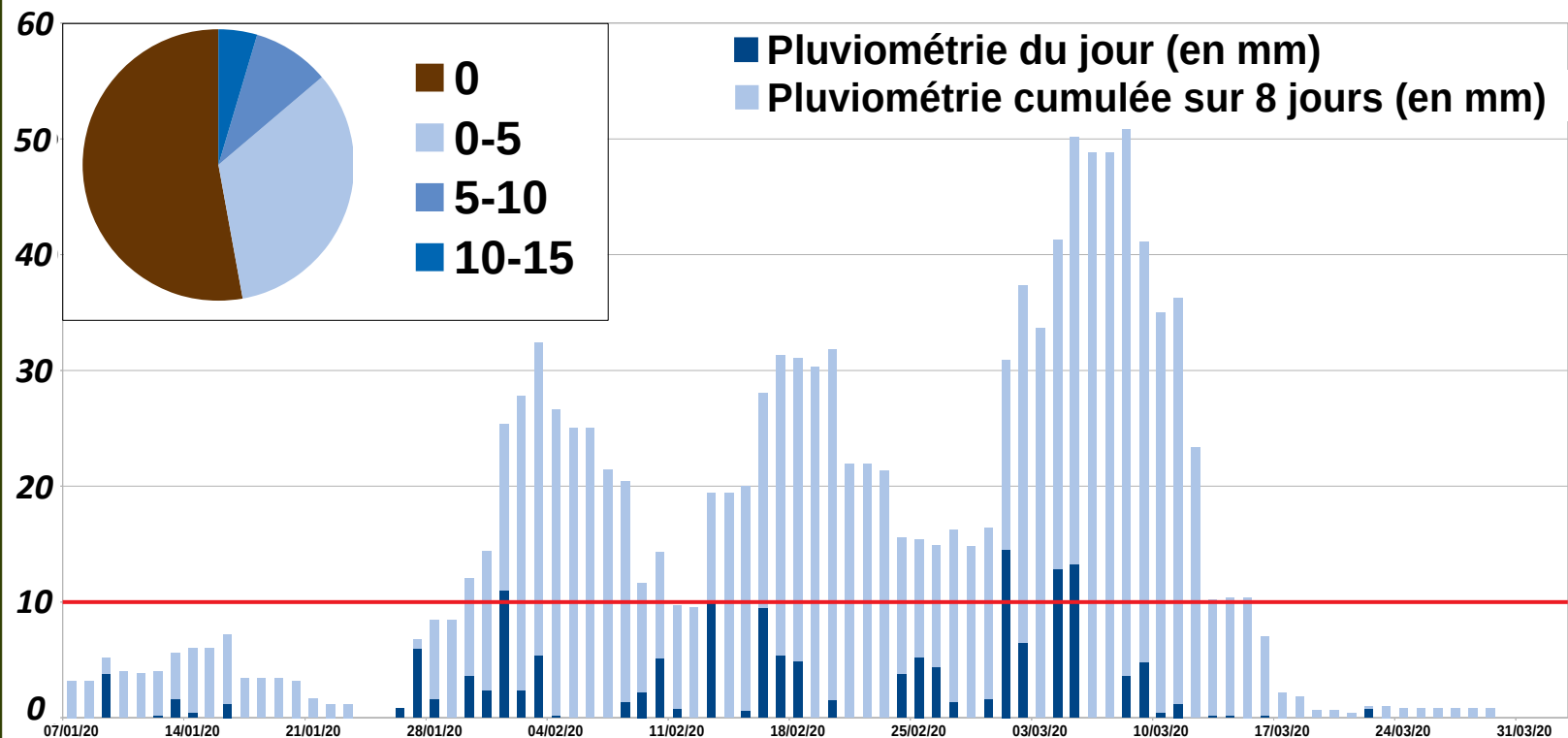
Prélèvements

Niveaux d'eau

Conclusions et perspectives

Conditions d'expérimentation

Pluviométriques





Ouverture hivernale des ouvrages

Conditions d'expérimentation

hydrologiques

SOMMAIRE

Modalités et
protocole de suivi

Conditions
d'expérimentation

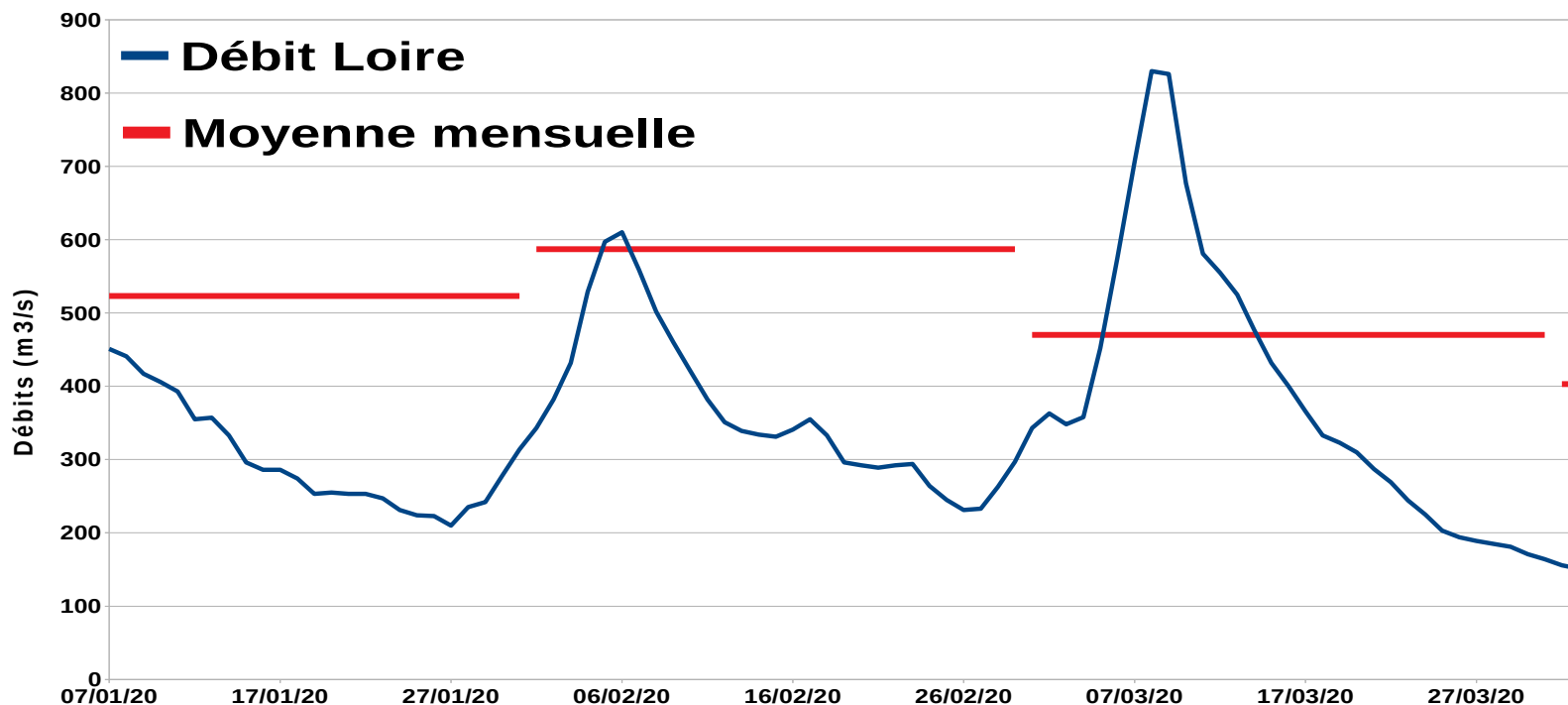
Pluviométriques
Hydrologiques
Ouverture des vannes

Résultats et analyse

Aspect paysager
Débits et vitesses
Prélèvements
Niveaux d'eau

Conclusions et
perspectives

Loire à GIEN





Ouverture hivernale des ouvrages

Conditions d'expérimentation

hydrologiques

SOMMAIRE

Modalités et
protocole de suivi

Conditions
d'expérimentation

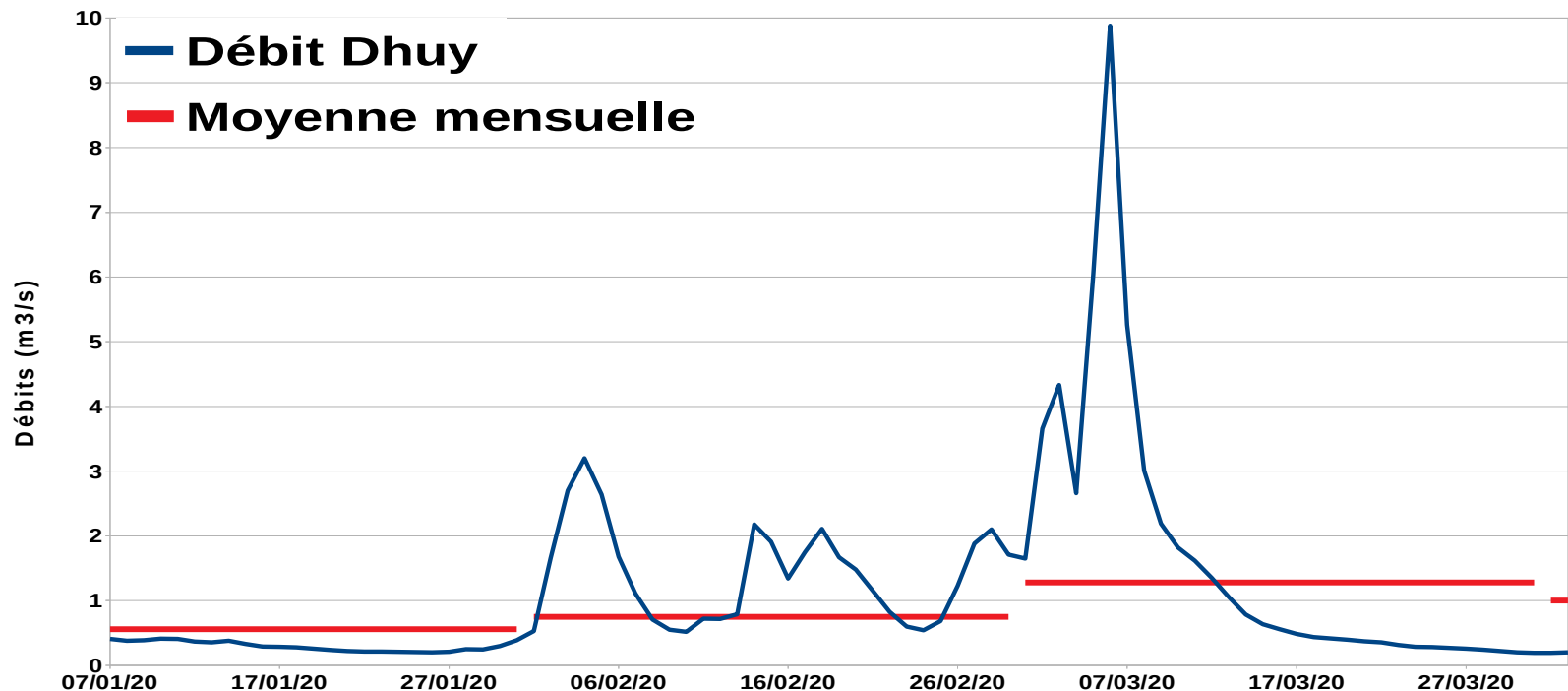
Pluviométriques
Hydrologiques
Ouverture des vannes

Résultats et analyse

Aspect paysager
Débits et vitesses
Prélèvements
Niveaux d'eau

Conclusions et
perspectives

Dhuy à SANDILLON





Ouverture hivernale des ouvrages

SOMMAIRE

Modalités et
protocole de suivi

Conditions
d'expérimentation

Pluviométriques
Hydrologiques
Ouverture des vannes

Résultats et analyse

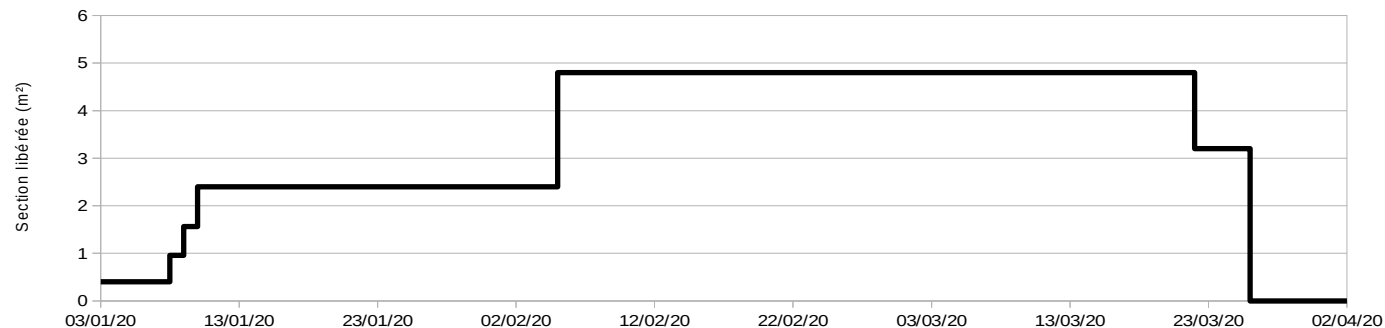
Aspect paysager
Débits et vitesses
Prélèvements
Niveaux d'eau

Conclusions et
perspectives

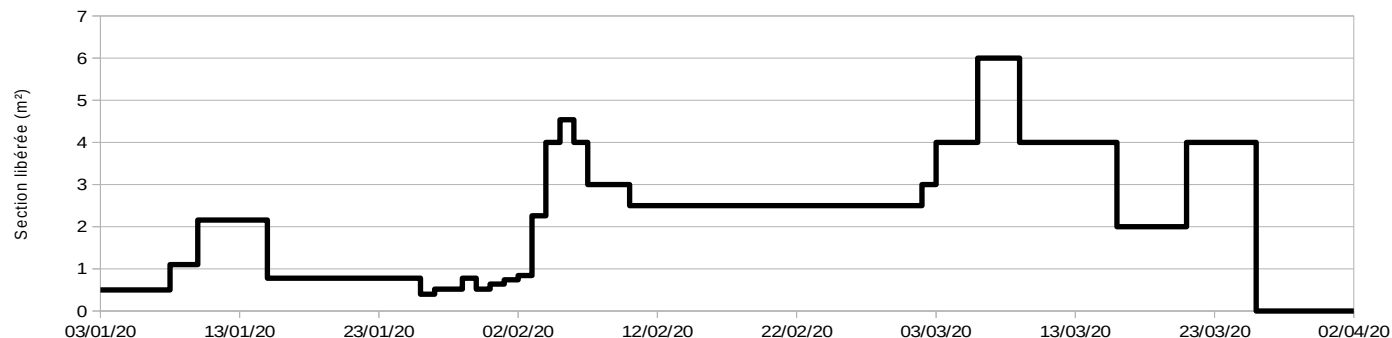
Conditions d'expérimentation

Ouverture des vannes

Vannes de crue du sentier des Prés



Vannes de crue de la Fontaine





Ouverture hivernale des ouvrages

SOMMAIRE

Modalités et
protocole de suivi

Conditions
d'expérimentation

Pluviométriques
Hydrologiques
Ouverture des vannes

Résultats et analyse

Aspect paysager
Débits et vitesses
Prélèvements
Niveaux d'eau

Conclusions et
perspectives

Conditions d'expérimentation

Conclusions

- Conditions Pluviométriques
 - Automne 2019 particulièrement humide
 - Pluviométrie faible mais régulière au cours de l'expérimentation
 - Épisode de pluie d' « importance » du 1^{er} au 5 mars
- Conditions Hydrologiques
 - Débits moyens déficitaires concernant la Loire
 - Débits moyens légèrement excédentaires concernant le Dhuy
 - Crue notable du Dhuy le 6 mars
- Conditions d'ouverture des vannes
 - Manœuvre en respect des modalités de l'expérimentation
 - Nécessité de manœuvres moins régulières pour les vannes dont les conditions d'ouverture ont été clairement définies en fonction d'un niveau.

*Pluviométriques
Hydrologiques
Ouverture des vannes*



Ouverture hivernale des ouvrages

SOMMAIRE

Modalités et protocole de suivi

Conditions d'expérimentation

Pluviométriques
Hydrologiques
Ouverture des vannes

Résultats et analyse

Aspect paysager
Débits et vitesses
Prélèvements
Niveaux d'eau

Conclusions et perspectives

Résultats et analyse

Suivi caméra

Aspect paysager





Ouverture hivernale des ouvrages

SOMMAIRE

Modalités et protocole de suivi

Conditions d'expérimentation

*Pluviométriques
Hydrologiques
Ouverture des vannes*

Résultats et analyse

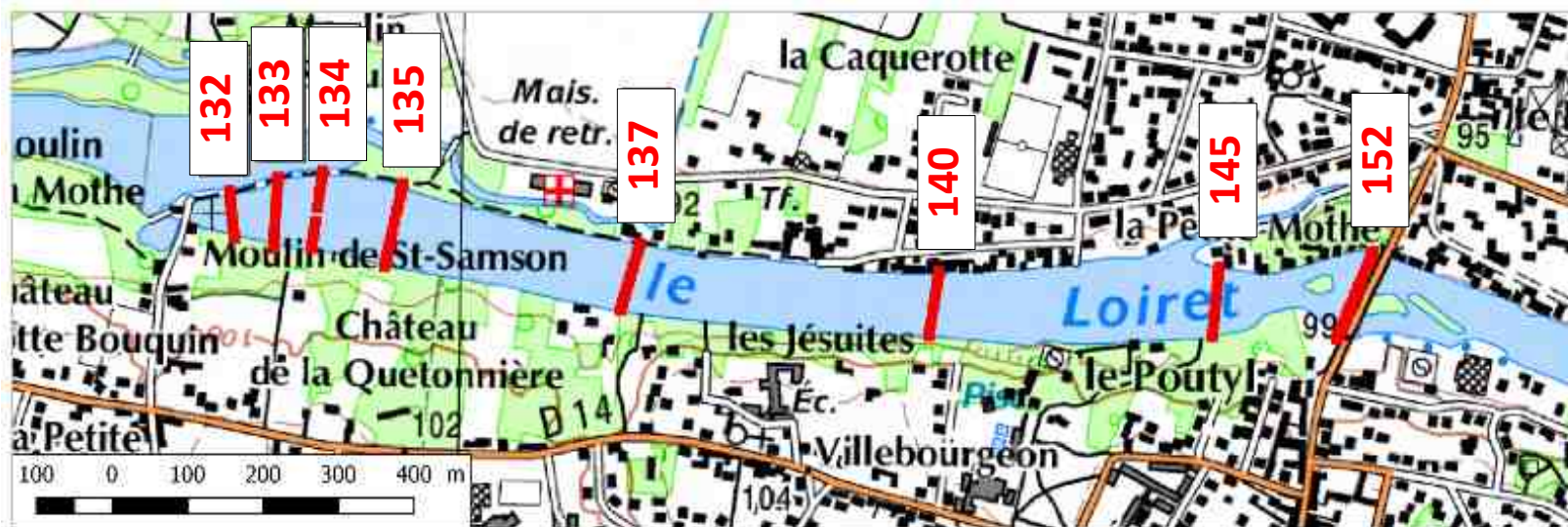
*Aspect paysager
Débits et vitesses
Prélèvements
Niveaux d'eau*

Conclusions et perspectives

Résultats et analyse

Aspect paysager

Estimation de la largeur de berges dénoyées



Profil	132	133	134	135	137	140	145	152
Largeur dénoyée	3,00	3,00	0,50	2,50	1,50	0,50	0,50	2,00



Ouverture hivernale des ouvrages

SOMMAIRE

Modalités et protocole de suivi

Conditions d'expérimentation

*Pluviométriques
Hydrologiques
Ouverture des vannes*

Résultats et analyse

Aspect paysager

Débits et vitesses

Prélèvements

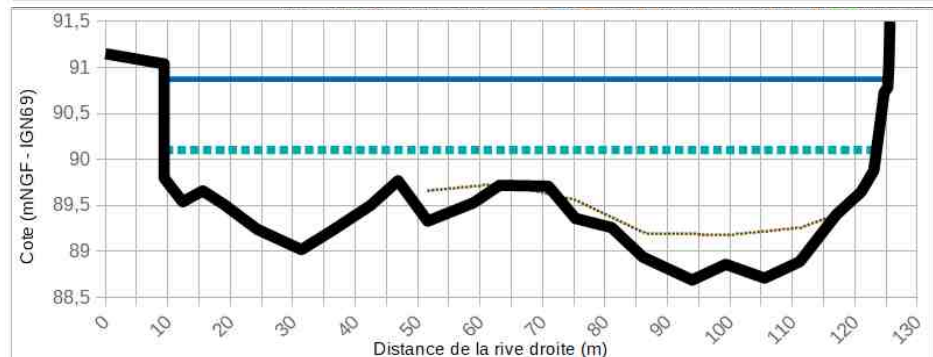
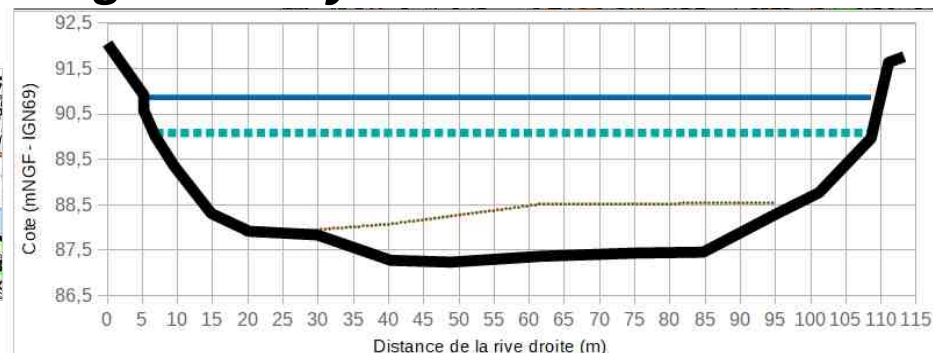
Niveaux d'eau

Conclusions et perspectives

Résultats et analyse

Aspect paysager

Estimation de la largeur de berges dénoyées





Ouverture hivernale des ouvrages

SOMMAIRE

Modalités et protocole de suivi

Conditions d'expérimentation

Pluviométriques
Hydrologiques
Ouverture des vannes

Résultats et analyse

Aspect paysager
Débits et vitesses
Prélèvements
Niveaux d'eau

Conclusions et perspectives

Résultats et analyse

Débits et vitesses

Evolution des débits et des vitesses (8/01 et 16/01)

	Débit Loire (m ³ /s)	Niveau Loire (cm)	Débit Dhuy (m ³ /s)	Pluvio J-1 (mm)	Pluvio J-1 – J-8 (mm)	Ouverture vannes de crue (m ²)	Cote Saint-Samson
08/01/20	441	99,3	0,379	0	3,2	0,96	- 32
16/01/20	286	49,7	0,290	0	6	2,4	- 52
Ecart	- 155	- 49,6	- 0,089	0	+ 2,8	+ 1,44	- 20
%	- 35 %	- 50 %	- 23 %	=	+ 88 %	+ 150 %	- 63 %

	Débit (m3/s)			
	Parc Floral	Pont Camping	Pont Bouchet	BASSIN SOURCE
08/01/20	3,09	0,539	3,4	3,939
16/01/20	2,97	0,451	3,04	3,491
Ecart	- 0,12	- 0,09	- 0,36	-0,45
%	- 4 %	- 16 %	- 11 %	-11 %



Ouverture hivernale des ouvrages

SOMMAIRE

Modalités et protocole de suivi

Conditions d'expérimentation

*Pluviométries
Hydrologiques
Ouverture des vannes*

Résultats et analyse

*Aspect paysager
Débits et vitesses
Prélèvements
Niveaux d'eau*

Conclusions et perspectives

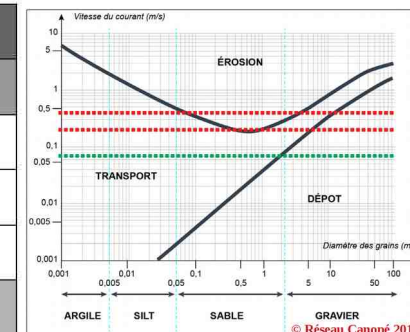
Résultats et analyse

Débits et vitesses

Evolution des débits et des vitesses (8/01 et 16/01)

	Débit Loire (m ³ /s)	Niveau Loire (cm)	Débit Dhuy (m ³ /s)	Pluvio J-1 (mm)	Pluvio J-1 – J-8 (mm)	Ouverture vannes de crue (m ²)	Cote Saint-Samson
08/01/20	441	99,3	0,379	0	3,2	0,96	- 32
16/01/20	286	49,7	0,290	0	6	2,4	- 52
Ecart	- 155	- 49,6	- 0,089	0	+ 2,8	+ 1,44	- 20
%	- 35 %	- 50 %	- 23 %	=	+ 88 %	+ 150 %	- 63 %

	Vitesse moyenne (cm/s)		
	Parc Floral	Pont Camping	Pont Bouchet
08/01/20	25,4	17,9	39,9
16/01/20	31,6	19,7	45
Ecart	+ 6,2	+ 1,8	+ 5,1
%	+ 24 %	+ 10 %	+ 13 %





Ouverture hivernale des ouvrages

SOMMAIRE

Modalités et protocole de suivi

Conditions d'expérimentation

*Pluviométriques
Hydrologiques
Ouverture des vannes*

Résultats et analyse

*Aspect paysager
Débits et vitesses
Prélèvements
Niveaux d'eau*

Conclusions et perspectives

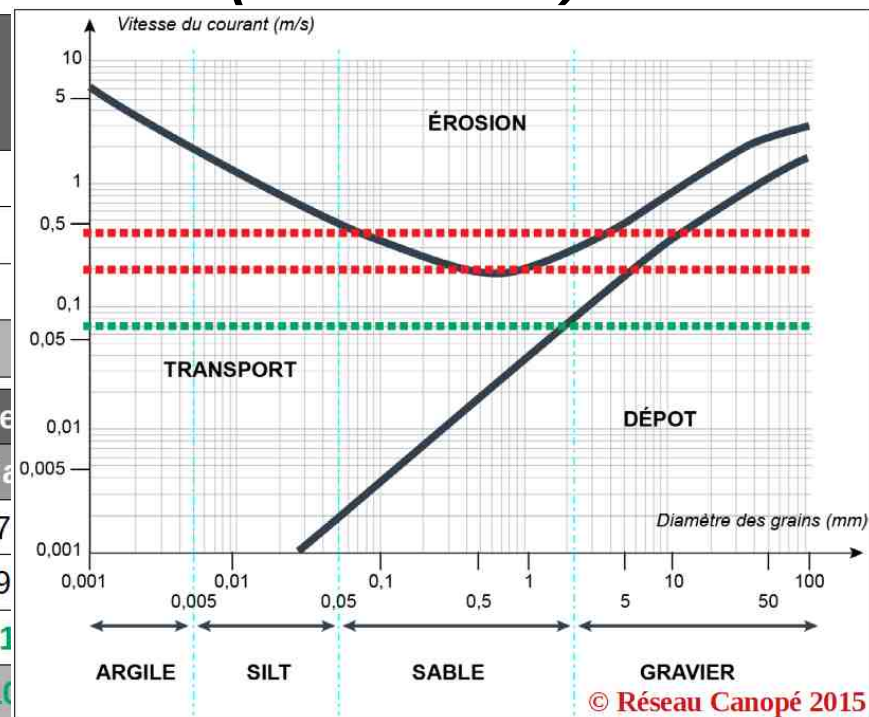
Résultats et analyse

Débits et vitesses

Evolution des débits et des vitesses (8/01 et 16/01)

	Débit Loire (m ³ /s)	Niveau Loire (cm)	Débit Dhuy (m ³ /s)
08/01/20	441	99,3	0,379
16/01/20	286	49,7	0,290
Ecart	- 155	- 49,6	- 0,089
%	- 35 %	- 50 %	- 23 %

	Vitesse moyenne	
	Parc Floral	Pont Ca
08/01/20	25,4	17
16/01/20	31,6	19
Ecart	+ 6,2	+ 1
%	+ 24 %	+ 10 %





Ouverture hivernale des ouvrages

SOMMAIRE

Modalités et protocole de suivi

Conditions d'expérimentation

*Pluviométriques
Hydrologiques
Ouverture des vannes*

Résultats et analyse

*Aspect paysager
Débits et vitesses
Prélèvements
Niveaux d'eau*

Conclusions et perspectives

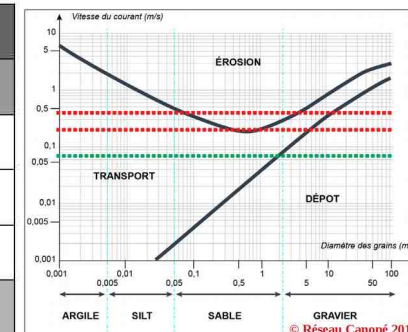
Résultats et analyse

Débits et vitesses

Evolution des débits et des vitesses (8/01 et 16/01)

	Débit Loire (m ³ /s)	Niveau Loire (cm)	Débit Dhuy (m ³ /s)	Pluvio J-1 (mm)	Pluvio J-1 – J-8 (mm)	Ouverture vannes de crue (m ²)	Cote Saint-Samson
08/01/20	441	99,3	0,379	0	3,2	0,96	- 32
16/01/20	286	49,7	0,290	0	6	2,4	- 52
Ecart	- 155	- 49,6	- 0,089	0	+ 2,8	+ 1,44	- 20
%	- 35 %	- 50 %	- 23 %	=	+ 88 %	+ 150 %	- 63 %

	Vitesse moyenne (cm/s)		
	Parc Floral	Pont Camping	Pont Bouchet
08/01/20	25,4	17,9	39,9
16/01/20	31,6	19,7	45
Ecart	+ 6,2	+ 1,8	+ 5,1
%	+ 24 %	+ 10 %	+ 13 %





Ouverture hivernale des ouvrages

SOMMAIRE

Modalités et protocole de suivi

Conditions d'expérimentation

Pluviométriques
Hydrologiques
Ouverture des vannes

Résultats et analyse

Aspect paysager
Débits et vitesses
Prélèvements
Niveaux d'eau

Conclusions et perspectives

Résultats et analyse

Prélèvements

Evolution des concentrations en MES (mg/l)

Date (2020)	Débit Loire (m ³ /s)	Niveau Loire (cm)	Débit Dhuy (m ³ /s)	Pluvio J-1 (mm)	Pluvio J-1 – J-8 (mm)	Section libérée vannes de crue (m ²)	Cote Saint-Samson
Prélèvement du 07/01 VS Prélèvements des 10 et 16/01							
07/01	451	98,3	0,409	0	3,2	0,96	- 26
10/01	- 10%	- 10%	+ 0,7%	3,8	+ 25%	+ 150%	- 111%
16/01	- 37%	- 49%	- 29%	0	+ 88%	+ 150%	- 100%
Prélèvement du 02/04 VS Prélèvements des 19, 26 et 30/03							
19/03	+ 113%	+ 1713%	+ 107%	0	0,6	4,8	- 82%
26/03	+ 43%	+ 314%	+ 35%	0	0,8	3,2	- 52%
30/03	+ 20%	+ 157%	=	0	0	0	- 3%
02/04	151	- 7	0,202	0	0	0	- 33



Ouverture hivernale des ouvrages

SOMMAIRE

*Modalités et
protocole de suivi*

*Conditions
d'expérimentation*

*Pluviométriques
Hydrologiques
Ouverture des vannes*

Résultats et analyse

*Aspect paysager
Débits et vitesses
Prélèvements
Niveaux d'eau*

*Conclusions et
perspectives*

Résultats et analyse

Prélèvements

Evolution des concentrations en MES (mg/l)

Evolution temporelle						
	Début d'expérimentation			Fin d'expérimentation		
Date	07/01	10/01	16/01	19/03	30/03	02/04
Site 1	3,30	+ 185%	+ 106%	9,60	- 13%	- 33%
Site 2	3,20	+ 69%	+ 94%	7,60	- 24%	- 24%
Site 3	5,30	+ 2%	+ 28%	8,20	- 30%	- 46%
Evolution spatiale						
	Début d'expérimentation			Fin d'expérimentation		
Date	07/01	10/01	16/01	19/03	30/03	02/04
Site 1	3,30	9,40	6,80	9,60	8,40	6,40
Site 2	- 3%	- 43%	- 8%	- 21%	- 31%	- 9%
Site 3	+ 61%	- 43%	=	- 15%	- 32%	- 31%



Ouverture hivernale des ouvrages

SOMMAIRE

*Modalités et
protocole de suivi*

*Conditions
d'expérimentation*

*Pluviométriques
Hydrologiques
Ouverture des vannes*

Résultats et analyse

*Aspect paysager
Débits et vitesses
Prélèvements
Niveaux d'eau*

*Conclusions et
perspectives*

Résultats et analyse

Prélèvements

Evolution des concentrations en DCO (mgO₂/l)

Classe de qualité	Très bonne			Bonne		Moyenne		Mauvaise		Très Mauvaise
DCO (mgO ₂ /l)	20			30		40		80		
Mois	Janvier			Février		Mars		Avril		
Jours	7	16	30	13	27	12	26	2		
Site 1	6,51	11,60	18,10	29,80	16,00	19,70	<5,00	11,40		
Site 2	<5,00	9,20	<5,00	19,50	13,70	15,60	<5,00	14,30		
Site 3	8,29	6,65	<5,00	12,20	5,85	14,40	10,30	5,80		



Ouverture hivernale des ouvrages

SOMMAIRE

Modalités et protocole de suivi

Conditions d'expérimentation

*Pluviométriques
Hydrologiques
Ouverture des vannes*

Résultats et analyse

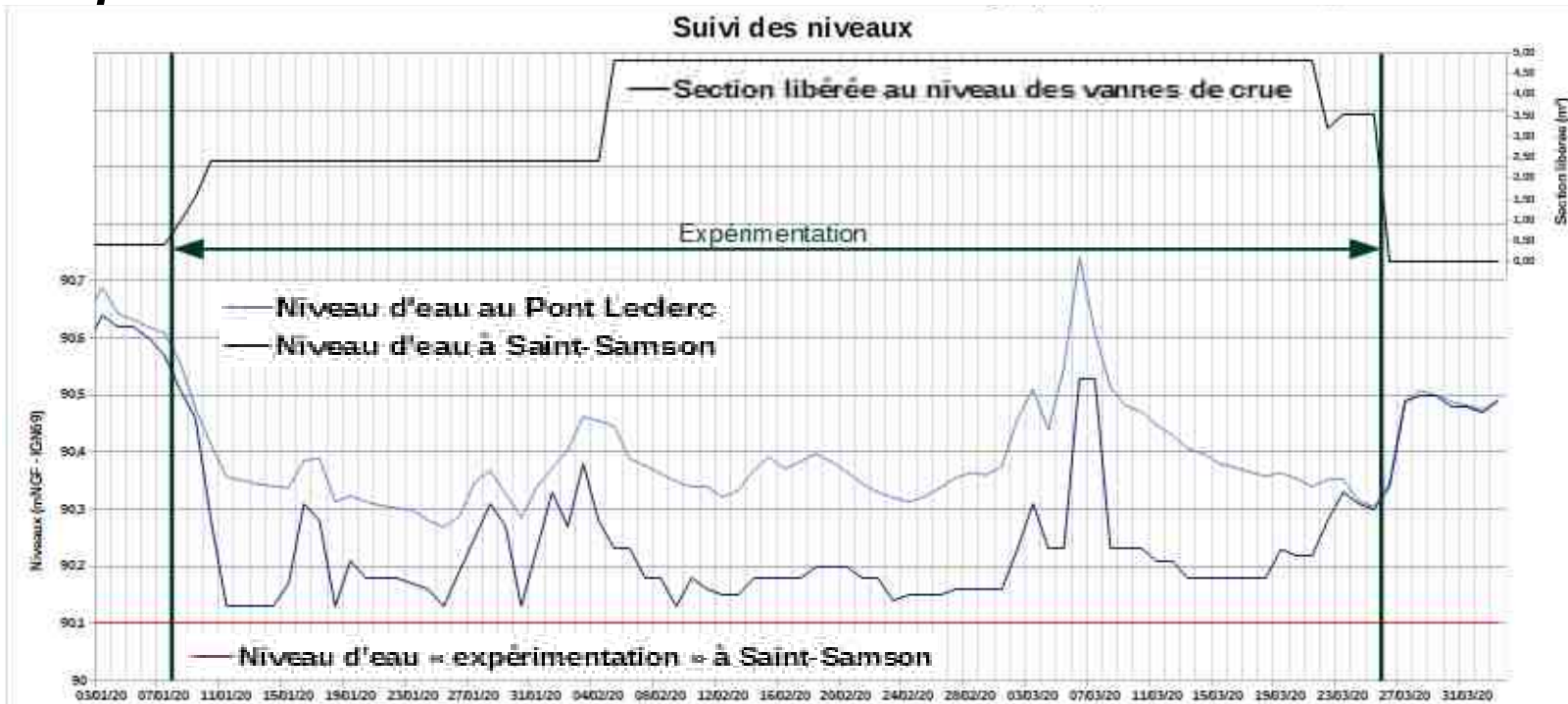
*Aspect paysager
Débits et vitesses
Prélèvements
Niveaux d'eau*

Conclusions et perspectives

Résultats et analyse

Niveaux d'eau

Respect de la condition de niveau d'eau à Saint-Samson





Ouverture hivernale des ouvrages

SOMMAIRE

Modalités et
protocole de suivi

Conditions
d'expérimentation

Pluviométriques
Hydrologiques
Ouverture des vannes

Résultats et analyse

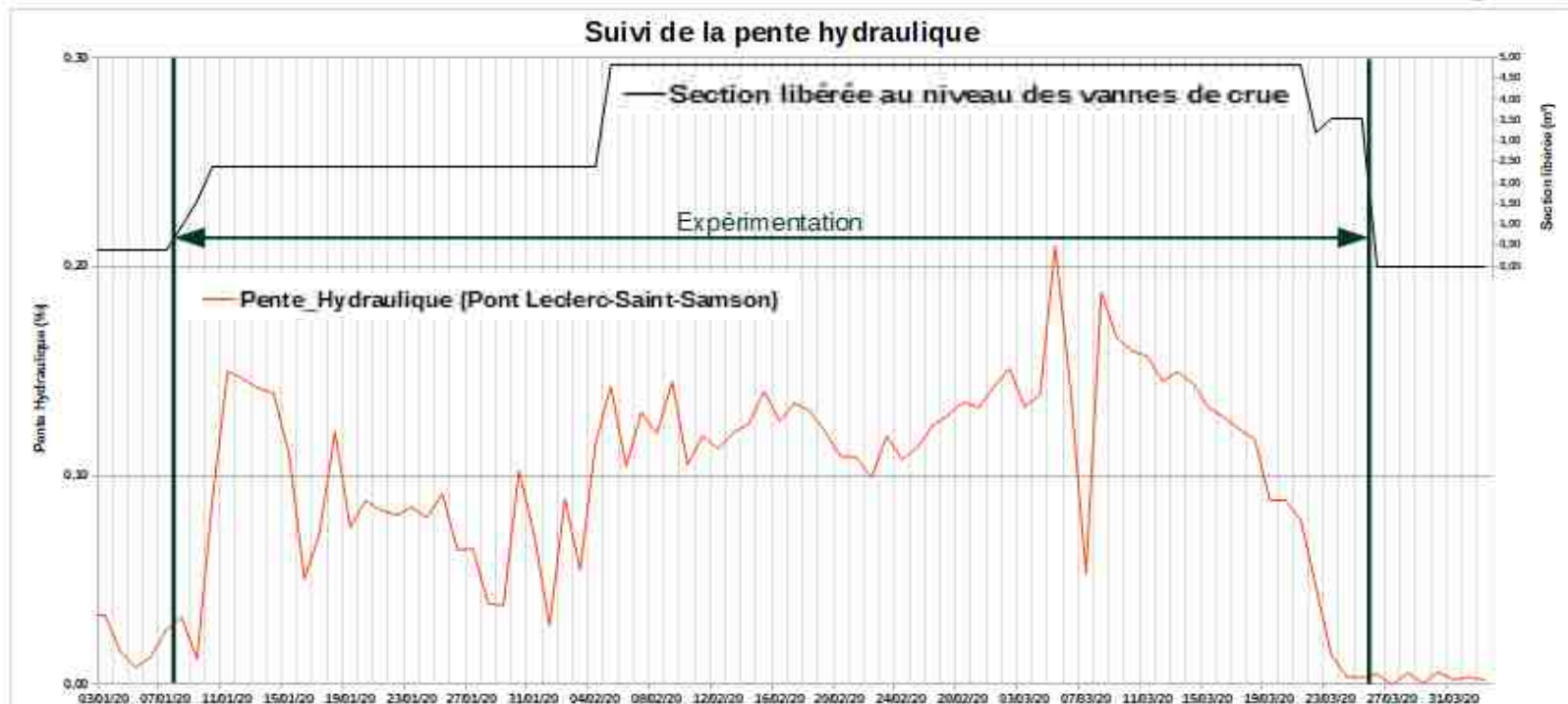
Aspect paysager
Débits et vitesses
Prélèvements
Niveaux d'eau

Conclusions et
perspectives

Résultats et analyse

Niveaux d'eau

Evolution de la pente hydraulique





Ouverture hivernale des ouvrages

SOMMAIRE

Modalités et
protocole de suivi

Conditions
d'expérimentation

Pluviométriques
Hydrologiques
Ouverture des vannes

Résultats et analyse

Aspect paysager
Débits et vitesses
Prélèvements
Niveaux d'eau

Conclusions et
perspectives

Résultats et analyse

Conclusions

- Aspect paysager
 - Incidence paysagère négligeable au travers des indicateurs suivis :
 - pas de modification de l'aspect macroscopique,
 - faible dénoisement des berges
- Débits et vitesses
 - Aucune incidence négative sur l'apport des sources du parc floral,
 - Incidence positive sur l'évolution des vitesses,
 - Confirmation de la capacité de transport du Loiret (voire d'érosion mais seulement de manière localisée)
- Prélèvements
 - Augmentation de la capacité de transport par l'ouverture,
 - Influence des ouvrages de Saint-Samson jusqu'aux sources du Parc Floral,
- Niveaux d'eau
 - Respect des modalités de l'expérimentation,
 - Augmentation de la pente hydraulique

**Aspect paysager
Débits et vitesses
Prélèvements
Niveaux d'eau**



Ouverture hivernale des ouvrages

SOMMAIRE

Modalités et
protocole de suivi

Conditions
d'expérimentation

Pluviométriques
Hydrologiques
Ouverture des vannes

Résultats et analyse

Aspect paysager
Débits et vitesses
Prélèvements
Niveaux

Conclusions et
perspectives

Conclusions et perspectives

L'ouverture des vannes de crue facilite le transport sédimentaire mais la capacité de remobilisation des sédiments par le Loiret apparaît limitée.

Quelles perspectives de gestion pour l'avenir ?

Conseil Syndical du 22 juin 2020

Intervention de Claude Lancrenon suite à l'exposé de la DDT concernant l'Expérimentation d'ouverture hivernale des ouvrages de crue sur le Loiret, version du 18 mai 2020 (rapport et conclusions provisoires.)

Merci Pierre-Louis de nous avoir adressé le rapport de la DDT nous permettant d'apporter notre éclairage et définir ce que nous voulons. Je commente ci-après directement le rapport notamment son introduction et sa conclusion, car n'étant pas hydrogéologue, je ne rentrerai pas dans les détails techniques. J'ai noté néanmoins, que l'analyse n'était pas claire et la démonstration sujette à caution.

1 Que signifie en introduction « l'amélioration de l'état écologique du Loiret est un enjeu économique fort » ? Vous renouvez en conclusion en affirmant la recherche de progrès pour l'état écologique ... Pourquoi ne pas être précis en indiquant qu'il s'agit d'évaluer la capacité du Loiret à évacuer les sédiments. Auriez-vous un autre objectif ?

En fait, on devine que vous avez un dogme qui consiste à assurer une continuité sédimentaire sans tenir compte de l'histoire du Loiret, travaillé par l'homme depuis plus de deux siècles, dont le lit correspond aux besoins de stockage et d'évacuation des eaux en cas de crue (au regard du risque d'inondation). L'héritage de nos anciens et de la nature en a fait un cours d'eau magnifique, fonctionnant par bassins, à grandes qualités paysagères avec de grandes étendues d'eau sur toute sa largeur, et bordé, soit d'espaces naturels notamment des arbres, soit par des constructions, moulins et gares à bateaux représentant un grand intérêt patrimonial, tout cela façonné par l'homme. **Les moulins permettent la libre circulation des sédiments car toutes les vannes s'ouvrent par le bas, au ras du fond de la rivière (comme les vannes de crue). Il est faux de dire dans votre rapport que les vannes du Loiret empêchent les sédiments de circuler, car les vannes des moulins sont ouvertes en permanence.**

Par ailleurs, il s'agit d'observer les différents usagers du Loiret, particulièrement nombreux qu'ils soient pêcheur, en barque, Kayak, canoé, padle, aviron... tous ces usagers sont particulièrement satisfaits d'une large étendue d'eau qui permet la cohabitation de tous en pratiquant son activité favorite. (Notamment en mai et juin de cette année). Cerise sur le gâteau, nous n'avons pas d'herbe à ce jour le 20 juin où j'écris ces quelques lignes. Nous savons qu'exceptionnellement, le niveau d'eau peut être bas en été. Il s'agit en conséquence, d'être très prudent pour garder l'eau dans les bassins au printemps. Rappelons-le, le Loiret fonctionne en bassin alimenté en eau par différents moyens, fragiles et complexes, façonnés par le temps.

2 Toujours dans l'introduction, vous précisez « que vous souhaitez adapter la gestion des vannes de crue dans l'objectif d'amélioration de la qualité des eaux du Loiret ». Merci d'expliquer ce que vous entendez par cet objectif d'amélioration des eaux ? Pour nous l'eau est de bonne qualité (source ministérielle).

3 Vous reconnaissez dans la conclusion que « l'Ouverture des vannes ne répond que partiellement à la problématique globale de dysfonctionnement du transport sédimentaire dont la résolution devra être trouvée à plus grande échelle ». Merci d'expliquer ce que vous sous-entendez. En effet, il n'y a pas de dysfonctionnement de transport sédimentaire, car vous ne précisez pas que les sédiments circulent aussi sur la partie basse des vannes.

Malgré ce constat, vous affirmez que « les résultats de cette expérimentation semble indiquer l'amélioration du transport sédimentaire par l'ouverture hivernale des vannes de crue. » Vous précisez ensuite que « l'expérimentation n'ayant duré que 3 mois, les résultats n'offrent qu'une tendance qui ne pourra être confirmée qu'au travers d'une ouverture hivernale régulière. » Que je sache la saison hivernale dure 3 mois, cela signifie donc que vous souhaitez une ouverture des vannes sur l'automne, l'hiver et le printemps ?

De votre étude, J'arrive à des conclusions inverses compte tenu notamment de la très faible pente du Loiret. En ouvrant les vannes, vous évacuez l'eau de notre belle rivière qui libère ainsi sur ses 2 rives un accotement important. Les conséquences de cette politique sont désastreuses pour le maintien des constructions le long du Loiret, constructions nombreuses et qui participent à la qualité globale du Loiret. En effet, sont rendues à l'air libre les fondations des murs et fondations des gares à bateaux, fragilisation des arbres qui penchent de plus en plus. Ces ouvertures de vannes sont d'autant plus dommageables que les vannes du moulin de Saint Samson sont toujours ouvertes depuis 2007 ce qui a baissé le niveau moyen du Loiret. LES RIVERAINS DU LOIRET DOIVENT SAVOIR QUE DEPUIS 2007, LE LOIRET N'A PAS BAISSÉ PAR MANQUE D'EAU, MAIS PAR UNE OUVERTURE TROP IMPORTANTE DES VANNES, NOTAMMENT LES VANNES DE CRUE.

On devine que l'objectif d'évacuation des sédiments n'est qu'un prétexte. En effet, il suffit de se rendre à la confluence du Dhuy et du Loiret pour constater que les sédiments proviennent du Dhuy. Alors dans ce contexte de volonté de maîtriser les sédiments, pourquoi le barrage de Gobson a-il-été détruit ? Par ailleurs, ce qui n'est pas précisé, en supprimant le barrage, l'eau du Dhuy ne peut plus accéder à la vaste zone humide de 2hectares environ permettant à l'eau de se décanter avant d'arriver dans le Loiret. Il suffisait d'entretenir le barrage et enlever les sédiments accumulés. Nous aurions ainsi beaucoup moins de sédiments qui se répandraient sur le Loiret. Nos aînés qui ont trouvé le financement et assuré la construction de cet ouvrage ne doivent rien comprendre. La CLE avec votre appui a fait détruire un ouvrage dont la vocation était de retenir justement les sédiments et maintenant vous nous expliquez qu'il faut ouvrir les vannes pour évacuer les sédiments !!! Avec ce type de politique, c'est la mort des bassins que vous recherchez.

La CLE présidée par Fabienne D'ILLIERS lors des Assises du Loiret a montré des diapositives présentant des exemples d'aménagements de ses accotements. Notamment, une communication a été organisée lors de l'Assemblée Générale du Brochet Olivétain le 11 février 2018 à partir des diapositives très explicites. En fait, vous cherchez à justifier l'évacuation des eaux pour rétrécir le lit de la rivière. Pourquoi ? J'avoue ne pas comprendre mais un jour on le connaîtra cet objectif caché...

CONCLUSION

Au sein de ce Conseil Syndical, nous sommes les représentants des propriétaires riverains, et nous sommes redevables auprès d'eux. Bon nombre de riverains, mais aussi des promeneurs et d'usagers de la rivière, ne comprennent absolument pas que l'on ouvre les vannes de crue et qu'on baisse encore plus le niveau d'eau. Une association s'est créée tant les craintes des riverains et usagers s'expriment fortement. Ces deux expériences d'ouverture des vannes de crue sont globalement désapprouvées par les riverains et les usagers du Loiret.

En conséquence, je m'oppose au prolongement et à la reconduction de telles expériences d'ouvertures de vannes de crue. Au contraire, tout doit être mis en œuvre pour préserver le niveau des eaux dans les bassins, faire en sorte que les résurgences ne se tarissent pas, et avec les

incidences sur la nappe phréatique. Il y a une corrélation évidente entre le niveau du Loiret et celui de la nappe phréatique rive nord et rive sud.

Je m'oppose à la modification de l'Arrêté 2014, même partielle. De toute façon, **la loi sur l'eau de 2006 ne s'applique pas dans le cas particulier du Loiret rivière non classée.** (Cf les articles n°214-17 du Code de l'Environnement : le Loiret en amont de Saint-Santin ne figure dans aucune des listes pour lesquelles la loi sur l'eau s'applique), et l'article n°214-18 qui, appliqué aux vannes de crue, conduit à un débit réservé égal à zéro. Et les moulins respectent l'article L214-18 puisqu'ils sont toujours ouverts, été comme hiver, soit au niveau des vannes de roues, soit vannes de décharge.

Ce rapport ne prouve pas que l'ouverture des vannes de crue favoriserait l'évacuation des sédiments sachant comme je l'ai rappelé précédemment que les moulins permettent une libre circulation des sédiments et des poissons. En conséquence, Il faudra déterminer de nouvelles directions pour trouver des solutions dans une vision plus large, plus globale, avec nos partenaires. Notre objectif affiché est de **garder un niveau d'eau dans les bassins** qui se renouvèle naturellement par les résurgences, notamment le Bouillon, l'eau de pluie et l'apport du Dhuy. Le Loiret est particulièrement beau en ce moment, pratiqué par de nombreux usagers, beaucoup d'eau, peu d'herbes et peu d'algues, c'est comme cela que nous l'aimons notre Loiret, vivant, apprécié par les riverains, les usagers, les citoyens de notre Agglomération, et les touristes qui aiment se promener le long du Loiret. **LES BASSINS SONT SUPERBES ET PLEBISCITES PAR TOUS, DEFENDONS LES !**

Je vous remercie de votre attention

claude.lancrenon@orange.fr

0608601025

Réactions au rapport DDT

Ce rapport très dense demeure fragmentaire et ses conclusions sont inacceptables.

Les enjeux se limitent à l'amélioration de l'état écologique et font abstraction du patrimoine, des aspects socioéconomiques tels que le tourisme, la pêche ou les sports nautiques, la préservation de la ressource en eau, la pérennité du complexe hydrogéologique, l'utilisation de la puissance hydroélectrique. Cet intérêt patrimonial, écologique et récréatif est notamment permis par les différents biefs aménagés et entretenus depuis des siècles.

L'objectif « d'améliorer la qualité des eaux du Loiret » reste évasif et différent de celui annoncé avant l'expérimentation « Evaluer la capacité du Loiret à évacuer les sédiments, tout en favorisant le débit des sources du parc floral ».

La DDT considère le Loiret comme une rivière « ordinaire » en omettant le contexte hydrogéologique et plus particulièrement la nappe souterraine.

Ce présent document reprend les observations de la DDT en développant l'exploration des rapports cités en référence, ainsi qu'en exploitant les données connexes.

I. Observations.

La pente.

Le profil en long d'Orléans Métropole confirme la **pente négative** entre le fond de la rivière au pont Bouchet (**89,56**) et le radier des vannes de crue de St Samson (**89,70**).

La pente entre le Bouillon et les vannes de crue est quasiment nulle : $89,94 - 89,70 / 5000 * 100 = 0,005 \%$, soit 5cm au kilomètre.

Ces observations confirment que le bassin amont (Saint Samson) porte bien sa dénomination de bassin.

Le fil d'eau (le niveau d'eau).

« La comparaison entre les lignes d'eau de 1932 et de 2016 nous permet de constater une baisse de la cote de surface de 30 à 70cm en fonction des bassins. » « **L'ouverture plus importante des vannes explique cette diminution.** » (Rapport Marie Denis).

- 01/06/1932, fil d'eau du bassin 90,70 (90,97 IGN69) ce qui présume un **régime de crue**, confirmé par la pente d'eau de 30cm du Bouillon à St Samson.

- 22/03/2016, Loiret à 4,8m³/s ce qui correspond à un **régime moyen, avec les vannes ouvertes** (moulin et crue), ouverture confirmée par la faible hauteur de chute de 1cm entre St Samson et St Julien.

La baisse des niveaux d'eau est effectivement causée par l'ouverture des vannes.

Les sources du parc floral.

Demandé, mais non exploité par la DDT, le suivi du débit au pont Bouchet par l'ASRL affiche une inflexion le 8/1/2020, jour de l'ouverture majeure des vannes de crue. Le 26 mars, jour de la fermeture des vannes, le niveau du bassin est remonté de 20cm en une journée et le débit des sources, alors en baisse rapide, a été stabilisé. Il n'est pas possible non plus d'ignorer les multiples observations en 2019 qui ont montré la dépendance entre l'ouverture des vannes, l'abaissement de la nappe alluviale et la baisse de débit dans les résurgences du parc floral.

L'ouverture des vannes de crue réduit le débit des sources du parc floral.

La nappe souterraine.

La DDT n'a pas repris non plus les données relatives aux variations de la nappe alluviale relevées dans une série de puits proches du Loiret (jusqu'à 1 km). L'opération OVO 2019 avait mis en exergue l'impact direct des manipulations de vannes sur la nappe. Si l'ouverture progressive sur plusieurs jours de janvier 2020 a atténué l'évidence de l'abaissement de la nappe, on note quand même une inflexion des chroniques piézométriques. La fin de l'expérimentation n'a pas pu être suivie à cause du confinement.

L'ouverture des vannes de crue entraîne l'abaissement de la nappe souterraine dans le val jusqu'à une distance d'au moins un kilomètre.

Si l'abaissement artificiel de la nappe souterraine constitue un non-sens écologique, c'est aussi une manœuvre dangereuse pour le patrimoine bâti, car elle réduit le volume d'eau emmagasiné dans la nappe.

La vitesse du courant.

La vitesse mesurée par la DREAL le 16 janvier en aval du Couesnon (3 cm/s) est bizarrement absente du rapport DDT. Cette vitesse reste typiquement dans la fourchette du groupe de mesures réalisées par la même DREAL en 2016 pour le rapport de fin d'études de Marie Denis.

Ces vitesses négligeables confirment l'impossibilité pour le Loiret d'évacuer l'ensemble des sédiments apportés par l'amont.

Les débits.

Les mesures de la DREAL montrent que le flux est équitablement réparti entre les vannes de décharge du moulin et les vannes de crue.

Les vannes de crue ne constituent pas un chemin préférentiel.

La sédimentation.

La situation n'est pas aussi dramatique que par le passé, car le taux de sédimentation a beaucoup baissé depuis les années 80 avec le déport de la station d'épuration (rapport Marie Denis 2016), passant de 3,4 à 0,46 cm/an en 2013.

La DDT se refuse à faire des estimations. Rapportée à la journée avec un débit moyen de 4m³/s, l'estimation de l'apport de sédiments du 6 février atteint 9,33 tonnes, ce qui est cohérent avec les 9,60 tonnes estimées par GeoHyd en 2009. Rapporté à la même journée, le dépôt théorique de sédiments atteint 5 tonnes, ce qui est considérable.

Les variations de la concentration de MES d'une semaine à l'autre sont uniquement dépendantes de la pluviométrie et non de l'ouverture des vannes de crue comme l'affirme la DDT.

Aucun prélèvement ne montre que le transport a été assuré et encore moins qu'il existe le moindre phénomène d'érosion ou de remobilisation pendant l'expérimentation.

L'ouverture des vannes de crue ne favorise pas l'évacuation des sédiments.

Les aspects paysager, hydrogéologique, biologique et socioéconomique.

La DDT insiste sur le faible dénoisement visuel des berges. Elle ne prend pas en compte la baisse des niveaux d'eau et l'abaissement de la nappe souterraine avec leurs conséquences sur les zones humides, la biodiversité, le patrimoine bâti, les usages. La DDT évite de mentionner les problèmes de résurgences apparues dans des fondations de constructions riveraines, ainsi que la colère des usagers des plans d'eau.

L'ouverture des vannes de crue s'oppose à l'intérêt général.

La préservation de la ressource en eau.

Les récentes sécheresses ont fait prendre conscience de l'importance de préserver la ressource en eau et il est déraisonnable de vouloir baisser les niveaux d'eau en ouvrant les vannes de crue.

Certains ont pu croire que le Loiret avait baissé depuis quelques dizaines d'années, mais l'examen des données disponibles (base Hydro, rapport ICERE, rapport Rigollot) montre qu'il n'en est rien et qu'il faut rechercher d'éventuelles variations dans les ouvertures des vannes ainsi que dans les prélèvements très importants dans la nappe alluviale pour l'alimentation en eau de l'agglomération orléanaise.

L'ouverture des vannes de crue est contraire à la préservation de la ressource en eau.

II. Conclusions.

Le Loiret est une suite de bassins, dont le premier sert de décanteur aux sédiments en provenance du Dhuy.

Dans le bassin amont, **la pente d'eau n'existe que par le débit**, ce qui confirme la puissance et la fragilité des sources du parc floral.

Le débit des sources du parc floral est conditionné par la distribution des charges hydrauliques au sein de la nappe alluviale ainsi que par des obstacles externes qui exercent des pressions en amont du pont Bouchet, véritable goulot d'étranglement.

L'expérimentation a confirmé les conclusions des études précédentes : si le Loiret est incapable de transporter tous les sédiments vers l'aval, une bonne proportion, 20 à 50%, correspondant aux matières les plus fines, est évacuée vers l'aval. Pour autant, **l'expérimentation n'a pas mis en évidence un quelconque avantage dans le transport des sédiments avec l'ouverture des vannes de crue.**

L'aspect des bassins a changé au cours de cette expérimentation et les riverains et usagers s'en sont plaint. L'abaissement de la nappe souterraine, consécutif à la baisse des niveaux

d'eau, a déporté une partie de l'activité des sources du parc floral vers l'aval. **Les observations de l'ASRL avaient déjà mis en évidence l'impact de la baisse de niveaux d'eau sur la nappe alluviale et les sources du parc floral.** D'autres conséquences pourraient s'avérer plus graves encore : assèchement des sols, réduction des zones humides, régression de la biodiversité, désordres au patrimoine bâti, etc.

L'expérimentation OVO de 2019 a aussi montré **l'attachement du public au Loiret, à ses moulins et surtout à ses bassins.**

Dans ce contexte, la pérennisation des modalités de gestion mises en œuvre au cours de l'expérimentation est totalement exclue.

Ainsi, les vannes de crue doivent continuer à être gérées avec les prescriptions de l'arrêté de 2014, d'autant plus que la DDT n'a aucune base juridique pour imposer des décisions concernant la gestion du Loiret non domanial.

L'envasement ne constitue pas un phénomène exceptionnel et le Loiret n'est pas globalement dans une situation critique. De plus, le taux de sédimentation est en régression et le stock de vase a globalement diminué depuis 20 ans (rapport Marie Denis 2016).

Cependant, l'aval de la confluence avec le Dhuy est soumis à des afflux massifs de sédiments depuis toujours et **il est indispensable de mettre en œuvre un système de décantation des eaux de Dhuy** avant leur arrivée dans le Loiret.

Les travaux réalisés sur le Dhuy, tels que les destructions de barrage, n'ont pas ralenti les apports de sédiments et ont généré des dépôts importants dans le Loiret, car les matières qui étaient retenues n'ont pas extraites préalablement. Ces dépôts sont venus accroître les alluvions de la crue 2016.

Aujourd'hui, des seuils à l'amont du pont Bouchet gênent l'activité des sources du parc floral : banc de sable, atterrissements, grille du parc floral, etc. L'effacement de ces obstacles doit être une priorité.

A l'aval du pont Bouchet et jusqu'à l'aval du pont Cotelle, les dépôts résultant de la crue de 2016 et de la destruction des barrages sont importants. Des solutions adaptées doivent être recherchées avec nos partenaires.

Enfin, l'ASRL a initié le suivi d'un certain nombre de mesures du Loiret et il s'avère nécessaire de consolider cette amorce de système d'information par la mise en œuvre d'outils normalisés. Ainsi, **il apparaît indispensable de disposer en accès automatique dans Vigicrues des débits distincts du Dhuy et des sources du parc floral avant la confluence.**

Evénement pluvieux des 10 et 11 mai 2020

Le contexte :

Orage et pluies abondantes durant la nuit du 10 au 11 mai 2020, environ 65mm sur 24 h. Phénomène annoncé par la météo via une qualification de vigilance orange pour le département et une forte dispersion des prévisions, tant du point de vue des quantités (30 à 100 mm), que du calendrier (d'abord positionné pour le samedi puis reporté à la journée du dimanche pour ne finalement commencer le dimanche soir). Dans le même temps, d'importantes inondations dans le sud ouest de la France.

Le travail de l'ASRL :

Dans la journée de dimanche 10 le projet d'ouvrir préventivement les vannes de crue est discuté par les responsables d'astreinte mais seule l'ouverture maxi des vannes de décharge est retenue, ce qui fut fait pour les 3 bassins aval.

Situation du bassin de St Samson mesurés à la mire du pont Cotelle :

-dimanche 10 mai en journée -40

-début de pluies intenses et orageuses en fin d'après midi

relève de la mire à 2h30 du matin -13

relève de la mire à 6h30 du matin -8 ; à ce stade, si rien n'avait été fait, le franchissement de la cote 0 devenait inévitable.>>décision d'ouvrir une vanne de crue.

À 7h30 la pluie continue et on observe des vitesses d'écoulement très importantes et des eaux extrêmement chargées de couleur marron charriant de nombreux débris. La perspective d'ouvrir une seconde pelle aux vannes de crue semble inévitable, puis vers 9h30 un appel alarmant de la Métropole nous intime l'ordre d'ouvrir la totalité des vannes de crue, ce qui a été fait.

Dans la matinée du 11 mai, la pluie continue, mais avec les trois vannes ouvertes le niveau baisse; en fin d'après midi, on est déjà revenu à - 20. A ce stade, nous aurions pu refermer tout de suite les vannes de crue, mais la quantité de matière charriée par la rivière nous a incité à les conserver encore ouvertes jusqu'à ce que les eaux s'éclaircissent de manière perceptible.

Il en est résulté une fermeture progressive des vannes de crue comme suit :

le 13 matin : fermeture de 50% de V2 et ajustement de l'aval, puis le 14 matin fermeture totale des vannes de crue V2 et V5



Etat des ouvrages hydrauliques

V1 le 22/06/2020

Ouvrages				Etat	Urgence	Priorité
Vanne de la Reine Blanche (SCI le rivage)	V1	1	Vanne de décharge	Pelle en bon état, posée le 04/11/2015 par l'ASRL. Radier fissuré et parement fissuré		
Déversoir de Saint Samson (OLIVET)	D1	2	Déversoir	Bon état général, les pierres en aval pourraient être cimentées		
Nouvelles vannes de crue du Sentier des Prés (OLIVET)	V2	3A	Vanne de crue	Très bon état, posée en 2009		
		3B	Vanne de crue	Très bon état, posée en 2009		
		3C	Vanne de crue	Très bon état, posée en 2009		
Moulin de Saint Samson (M. RAGUENET DE ST ALBIN)	V3	4	Vanne de décharge	Bon état général		
		5	Vanne de décharge	Bon état général / Suppression de l'IPN prévue		
		6	Vanne de roue Nord	Pelle HS		
		7	Vanne de roue Sud	Bon état général		
Moulin de Saint Julien (M. BERAUD)	V4	11	Vanne de roue	Bon état général (devrait être fermée pour épargner le bâtiment)		
		12	Vanne de roue	Bon état général (devrait être fermée pour épargner le bâtiment)		
		13	Vanne de décharge	Bon état général		
Déversoir de la Grille Chinoise (SCI Château de la fontaine)	D2	14	Déversoir	Amont consolidé en juillet 2003, aval mériterait même traitement	U0	
Nouvelles vannes de crue de la grille Chinoise (OLIVET)	V5	15A	Vanne de crue	Très bon état, posée en 2012		
		15B	Vanne de crue	Très bon état, posée en 2012		
		15C	Vanne de crue	Très bon état, posée en 2012		
Déversoir des Béchets (OLIVET)	D3	10	Déversoir	Bon état général, les joints des pavés pourrait être refaits	U0	
Moulin de la Mothe (M. NIOCHE O.)	V6	8	Vanne de roue	Support de pelle abimé, crémaillère tordue. Mauvais état des barres de fer bloquant les débris flottants	U1	
		9A	Vanne de décharge	Poutre centrale abimée, revoir joint sur la maçonnerie		
		9B	Vanne de décharge	Poutre centrale abimée, revoir joint sur la maçonnerie		
Moulin des Béchets (M. DESDION)	V7	16	Vanne de décharge	Bon état général, ouverture permanente depuis 2010, crémaillère difficile à manœuvrer, travaux de maçonnerie envisageable	U0 / Maçonnerie U1	
		17	Vanne de roue	Fermée en permanence, crémaillère difficile à manœuvrer, travaux de maçonnerie envisageable		
Déversoir du Bac (OLIVET)	D4	18	Déversoir	Bon état général, aval à renforcer	U1 Alerter Olivet	

Moulin du Bac (Mme. VAN DAELE)	V8	19	Vanne de décharge	état général moyen, une lame de bois est désolidarisée, ouverte en permanence depuis 2010	U1	
		20	Vanne de roue	A refaire, la propriétaire à fait une demande pour savoir si nous pouvions la refaire.		
La Grande Braye, nouvelle vanne de crue des Tacreniers (OLIVET)	V13	21	Vanne de crue	Très bon état, posée en 2012		
Moulin du Rondon (Mme PELLETIER)	V12	22	Vanne de décharge	Posée le 16/07/2004, en très mauvais état général	U1	
		23	Turbine	Posée en 2016 ou 2017 par ASRL, constamment fermée.		
Moulin de l'île (M. CHOISY)	V11	24	Vanne de décharge	Refaite en 2000, travaux de maçonnerie à prévoir, commence à vieillir (Vanne dans terrain Moulin du Rondon)	U1	P2
		25	Vanne de roue	Etat correct		
	V10	26	Vanne de décharge	Travaux réaliser en 2019, bon état général / Radier en sortie a stabiliser	U1	P2
		D5	Déversoir	Bon état général		
	V9	28	Vanne de décharge	Mauvais état général, des travaux s'imposent	U2	P1
29	Vanne de décharge	Mauvais état général, des travaux s'imposent				
Moulin des Tacreniers (SCI moulin des Tacreniers)	V9	31	Vanne de décharge	Mauvais état général, des travaux s'imposent	U2	P1
		32	Vanne de roue	Trou dans la chaussée		U2
Moulin des Quatre Nations (Mme. RICHOMME)	V17	42	Vanne de roue	Pelle en fer principalement ouverte, quelques travaux à prévoir	U0	
Petit Moulin (Mme. RAMETTE)	V16	40	Vanne de roue	Fermée en permanence, bon état		
		41	Vanne de décharge	Besoin de quelques travaux	Projet de réparation	P1 bis
Moulin Brûlé (SCI du moulin)	V15	39	Vanne de roue	Bon état général		
Moulin Rouge et Moulins des Moines -M. NIOCHE J.)	V14	33	Vanne de décharge	Bon état général		
		34	Vanne de décharge	Bon état général		
		35	Vanne de décharge	Bon état général		
		36	Vanne de décharge	Bon état général		
	D6	37	Déversoir	Bon état général		
Moulin Les Cascades (M. PLESSY)	V18	43	Vanne de décharge	Bon état général		
		44	Vanne de décharge	Bon état général		

U2 : Très important

U1 : Important

U0 : Faible Importance

P1 : A faire en priorité